plaquette covoiturage 2012_Mise en page 1 05/12/12 10:09 Page1

QU'EST-CE QUE LE COVOITURAGE ?

Cette pratique consiste à partager un véhicule personnel avec d'autres personnes, en vue d'effectuer un ou plusieurs trajet(s) en commun.

Les trajets peuvent être de différents types :

- Domicile / travail, domicile / études, longue distance, loisirs, etc.
- Réguliers ou occasionnels

Les usagers ont le choix :

- d'utiliser leur véhicule tour à tour
- d'utiliser un seul véhicule
- d'être passager et/ou conducteur

Dans tous les cas, le principe repose sur le partage équitable des frais liés au voyage (carburant, péage, etc.) entre tous les « équipiers » du véhicule.

QUELS EN SONT LES AVANTAGES ?

Économique

En moyenne, une voiture coûte plus de 4 000 € / an.
Les coûts d'utilisation peuvent être divisés jusqu'à 5 !

Solidaire

En desservant les lieux éloignés des transports en commun.

Plus écologique

En limitant le nombre de véhicules en circulation, il aide à réduire les gaz à effet de serre et les embouteillages.

Convivial

En voyageant à plusieurs, les conversations rompent la monotonie !

Plus sécurisant

En alternant les phases conducteur / passager.

« J'ai toujours pratiqué le covoiturage avec une amie. Nos lieux de travail sont assez proches et nous partons ensemble, quand nos horaires correspondent. Nous passons un bon moment à discuter pendant le trajet ! ».

Stéphanie

www.covoiturage.essonne.fr

Conseil général de l'Essonne
Hôtel du Département
Boulevard de France
91012 Évry Cedex
essonne.fr

Essonne LE CONSEIL GÉNÉRAL

Conception : imprimerie CG91 - Décembre 2012 - Imprimé sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

essonne.fr

Essonne LE CONSEIL GÉNÉRAL

Roulez malin !

COVOITURAGE.ESSONNE.FR

LE SITE NUMÉRO UN DE RENCONTRES.
PRATIQUE, CONVIVIAL ET ÉCONOMIQUE.
POUR SE DÉPLACER TOUS LES JOURS.

www.essonne.fr

Le covoiturage en Essonne

www.covoiturage.essonne.fr

plaquette covoiturage 2012_Mise en page 1 05/12/12 10:09 Page2

ÉDITO

Dans le cadre des politiques et actions qu'il mène en faveur du développement durable et solidaire, le Conseil général met gratuitement à la disposition du public un réseau de covoiturage, via le site internet www.covoiturage.essonne.fr.

Ce site s'adresse à toute personne devant se déplacer en Essonne, que ce soit pour le travail, les études ou les loisirs... Il favorise la mise en relation de personnes empruntant, quotidiennement ou occasionnellement, les mêmes trajets.

Simple d'utilisation, le site propose aussi de nombreux services et conseils pour un covoiturage réussi.

Jérome Guedj
Député
Président du Conseil général de l'Essonne

Pascal Fournier
Vice-président
chargé des déplacements
et des équipements publics

UN RÉSEAU DE COVOITURAGE GRATUIT ET SÉCURISÉ

Pour accéder aux services du site internet **www.covoiturage.essonne.fr,** vous devez vous inscrire en ligne et créer votre profil. **C'est gratuit !**

Vous choisissez quelles informations vous acceptez de faire apparaître afin de préserver votre anonymat.

Une charte d'utilisation pose les règles de comportement devant être partagées par tous les équipiers pendant le voyage afin de garantir la sécurité de chacun.

UNE SOUPLESSE D'UTILISATION

Le réseau vous permet :
- d'organiser librement vos déplacements,
- d'être informé par email si quelqu'un effectue le(s) même(s) parcours que vous,
- d'évaluer vos coéquipiers grâce à un système de notation,
- de vous désinscrire si vous souhaitez quitter le dispositif.

DES SERVICES EN PLUS !

Être organisé, c'est indispensable !

Le site **www.covoiturage.essonne.fr** vous donne accès à un outil de planification, proposant de nombreuses fonctionnalités, dont :

- une carte référençant les départs et les arrivées dans toutes les villes du département
- une calculatrice pour chiffrer les coûts (carburant, péage) et les distances
- la possibilité de créer des équipages, organisant l'alternance conducteur / passager
- le repérage de points d'intérêts (gares, parkings, centres commerciaux, écoles, etc.), que vous pouvez aussi personnaliser !